



⑫ **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

⑳ Numéro de dépôt : **91403566.2**

⑤① Int. Cl.⁵ : **C11D 3/04, C11D 7/08,
C03C 23/00, E06B 3/66,
A47L 1/09**

㉔ Date de dépôt : **30.12.91**

③① Priorité : **31.12.90 FR 9016535**
07.01.91 FR 9100122

④③ Date de publication de la demande :
08.07.92 Bulletin 92/28

⑥④ Etats contractants désignés :
AT BE CH DE DK ES FR GB GR IT LI LU NL SE

⑧⑧ Date de publication différée de rapport de
recherche : **28.10.92 Bulletin 92/44**

⑦① Demandeur : **SARL R.D.V.**
445 Boulevard Gambetta
F-59976 Tourcoing (FR)

⑦② Inventeur : **Speziari Claudio**
934 Avenue de Dunkerque
FR-59160 Lomme (FR)
Inventeur : **Delcroix Yves**
368 Chaussée Fernand Forest
F-59200 Tourcoing (FR)

⑦④ Mandataire : **Wagret, Jean-Michel**
CABINET WAGRET 23, rue de Léningrad
F-75008 Paris (FR)

⑤④ **Composition, procédé et dispositif pour la mise en oeuvre du procédé pour assurer la rénovation et la protection de panneaux verriers, notamment du type à double vitrage.**

⑤⑦ Procédé de rénovation de doubles vitrages à parois intérieures dégradées du type dans lequel la circulation des compositions et liquides de traitement se fait depuis une ouverture pratiquée dans un des deux panneaux verriers, l'évacuation se faisant par une ouverture située à la base des panneaux, et caractérisé en ce qu'en fin de traitement, après obtention de l'état de rénovation souhaité, suivi de rinçage et séchage, l'ouverture située en bas du panneau est obturée de façon hermétique tandis que l'ouverture supérieure reçoit un manchon d'équilibrage de pression permettant à l'espace interstitiel du double vitrage de communiquer avec l'extérieur, ce manchon comportant en son alésage une paroi de filtration et la composition de rénovation répond à la formule.

Eau déminéralisée : entre 10 et 20 litres

Agent tensioactif : entre 2 et 4 litres

Acide chlorhydrique : entre 0,8 et 1,6 litre

Acide sulfamique : entre 1,4 et 2,8 kilo

Acide fluorhydrique : entre 0,04 et 0,09 litre



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 91 40 3566

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
X	SOVIET INVENTIONS ILLUSTRATED, semaine 8529, 29 août 1985, accession no. 85-176773/29, Derwent Publications Ltd, Londres, GB; & SU-A-1086 010 (ZHDANOVITYAZHMASH) 15-04-1984 * Résumé *	1	C 11 D 3/04 C 11 D 7/08 C 03 C 23/00 E 06 B 3/66 A 47 L 1/09
A	CHEMICAL ABSTRACTS, vol. 112, no. 14, 2 avril 1990, page 129, résumé no. 121157w, Columbus, Ohio, US; & RO-A-95 813 (INTREPRINDEREA DE PRODUCTIE A LEGUMELOR DE SERA, CIMPIA TURZII) 30-10-1988 * Résumé *	1	
A	FR-A-2 384 018 (COLGATE-PALMOLIVE) * Revendication 1; page 1, lignes 26-38; page 2, lignes 9-38 *	1,2	
A	CHEMICAL ABSTRACTS, vol. 81, 1974, page 99, résumé no. 14997q, Columbus, Ohio, US; & JP-A-73 29 362 (CHUO KAGAKU AND CO., LTD) 10-09-1973 * Résumé *	1,3	
A	EP-A-0 131 525 (CAPETROL INTERNATIONAL) * Exemple 3; revendications *	1	
A	EP-A-0 064 469 (BOUTARIN) * Page 7, ligne 24 - page 9, ligne 6; page 10, ligne 24 - page 12, ligne 14; figures 2-10 et 14-16 *	14	
D,A	FR-A-2 560 536 (BOUTARIN) * Revendications 1,5; page 7, lignes 2-17; figures 1-5 *	14	
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 13-08-1992	Examineur PFANNENSTEIN H.F.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03.82 (P0402)



Office européen
des brevets

REVENDEICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES

La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt plus de dix revendications.

- ☐ Toutes les taxes de revendication ayant été acquittées dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
- ☐ Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications ainsi que pour celles pour lesquelles les taxes de revendication ont été acquittées.
- à savoir les revendications:
- ☐ Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications.

ABSENCE D'UNITE D'INVENTION

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions.

à savoir:

voir feuille -B-

- ☐ Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
- ☒ Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées
- à savoir les revendications: 1-6, 14, 15
- ☐ Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications.
- à savoir les revendications:



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Page 2

Numero de la demande

EP 91 40 3566

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.5)
A	EP-A-0 202 555 (PPG INDUSTRIES) * Page 4, ligne 18 - page 5, ligne 7; page 7, ligne 15 - page 8, ligne 25; figures * -----	14	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications.			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 13-08-1992	Examineur PFANNENSTEIN H. F.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

EPO FORM 1503 03.82 (F0402)



Office européen
des brevets

EP 91 40 3566 -B-

ABSENCE D'UNITE D'INVENTION

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions, à savoir:

1. Revendications 1-6: Composition contenant de l'eau déminéralisée, des agents tensioactifs et de l'acide chlorhydrique et fluorhydrique.
2. Revendications 7-13,16: Procédé et dispositif pour la mise en oeuvre du procédé pour assurer la rénovation de doubles vitrages.
3. Revendications 14,15: Manchon d'équilibrage de pression.